



HAL
open science

Aristote collecteur ou collectionneur

Didier Pralon

► **To cite this version:**

Didier Pralon. Aristote collecteur ou collectionneur. C. Védie & B. Rivet Collection, collectionneur, collectionnisme, MF, pp. 35-46, 2005. hal-01475583

HAL Id: hal-01475583

<https://amu.hal.science/hal-01475583>

Submitted on 23 Feb 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

"Aristote collecteur ou collectionneur", actes du colloque de médecine psychiatrique de Marseille, avril 2003, *Collection, collectionneur, collectionnisme*, C. Védie & B. Rivet édés., Paris, MF, 2005, p. 35-46

Aristote collectionneur et encyclopédiste ?

Pour collectionner, il ne suffit pas de collecter. Dans l'*Iliade*, Priam accumule les richesses. Il les entrepose dans une pièce retirée de son palais. Il y puise les objets précieux qui lui permettront de racheter le cadavre de son fils Hector (*Iliade* XXIV 191-192 & 229-237). Les offrandes s'accumulaient dans les temples des cités ou des grands sanctuaires : Hérodote (*Histoire* I 50-51 entre autres) détaille les offrandes somptueuses du roi Crésus à Delphes. Pour collectionner, il faut sélectionner, évaluer, classer, éventuellement cataloguer, gloser et expliquer. Dans la tradition, Aristote passe précisément pour avoir collecté systématiquement objets d'étude et informations¹, notamment dans les domaines de la zoologie et de la botanique, dont traitent systématiquement les Traités de l'*Histoire des animaux*, de la *Génération des animaux*, des *Mouvements des animaux*, des *Parties des animaux*, mais aussi les Traités théophrastéens de l'*Histoire des plantes* et des *Causes des plantes*, auxquels on pourrait ajouter les Traités,

¹ Parfois Démocrite passe pour l'avoir précédé dans le souci de l'encyclopédisme (voir, *eg*, W.K.C. Guthrie, *A History of Greek Philosophy* II, Cambridge, 1969, p. 465ss). La *Souda* (Xe siècle après J.-C.) définit joliment Aristote comme "le scribe de la nature, trempant son calame dans la pensée" (τῆς φύσεως γραμματεὺς ἦν, τὸν κάλαμον ἀποβρέχων εἰς νοῦν. L'expression "scribe de la nature" est déjà utilisée, au passage, par Atticus, comme une expression triviale,—ὡς φασι—, cité par Eusèbe, *Préparation Evangélique* XV 9, 2). L'authenticité du fait est loin d'être unanimement reconnue. Mais l'anecdote traduit le souci d'une science universelle, d'une collecte aussi exhaustive et diversifiée que possible, la mise en œuvre de moyens gigantesques, à la mesure des rêves grandioses d'Alexandre, la rédaction de traités concertés et rationnellement organisés. Pline (*Histoire Naturelle* VIII 16, 44, voir *infra*) ajoute naïvement qu'il s'est assigné d'abrégé les cinquante volumes supposés d'Aristote et d'ajouter ce qui avait été omis dans ce *corpus* colossal.

souvent pseudépigraphes, des *Couleurs*, de *Physiognomonie*, des *Vents* attribués à Aristote, les *Traité des Pierres*, des *Odeurs*, des *Signes des pluies, des vents, de la tempête et du beau temps*, rangés dans le *Corpus* de Théophraste. Dans tous ces traités, les objets d'études sont répertoriés, classés rationnellement en raison de principes justifiés. Il faut attendre le XVIIIe siècle pour que Linné, Cuvier et quelques autres naturalistes remettent en question les principes du classement aristotélicien, hiérarchisé en genres et espèces successifs². Aristote et les Péripatéticiens sont-ils pour autant des collectionneurs³ ?

Plin l'ancien raconte qu'«Alexandre le Grand, brûlant du désir de connaître l'histoire des animaux, remit le soin de faire un travail sur ce sujet à Aristote et, sur toute l'étendue de la Grèce et de l'Asie, il soumit aux ordres de cet homme éminent en toutes sciences plusieurs milliers d'hommes parmi tous ceux qui vivaient de la chasse aux bêtes ou aux oiseaux et de la pêche, et tous ceux qui s'occupaient de viviers, de bestiaux, de ruches, de pisciculture et de volières, afin de n'ignorer aucune créature. En interrogeant ces hommes, Aristote composa ces fameux cinquante volumes sur les animaux : ayant abrégé cet ouvrage célèbre et y ayant joint ce qu'il avait ignoré, je prie les lecteurs d'avoir de

² P. Pellegrin, *La classification des animaux chez Aristote. Statut de la biologie et unité de l'aristotélisme*, Paris, 1982 (traduction anglaise révisée, Berkeley, 1986), étudie la biologie d'Aristote à la lumière de ces divergences épistémologiques. Voir aussi W. Kullmann, *Wissenschaft und Methode : Interpretationen zur aristotelischen Theorie der Naturwissenschaft*, Berlin & New York, 1974, M. Boylan, *Method and Practice in Aristotle's Biology*, Lanham-New York- London, 1983, A. Gotthelf & J. Lennox eds., *Philosophical Issues in Aristotle's Biology*, Cambridge, 1987, D. Devereux & P. Pellegrin, *Biologie, logique et Métaphysique chez Aristote*, Paris, 1990

³ Les termes qui peuvent signifier «collecter, collectionner (συλλογή, συλλέγειν)» apparaissent dans le *Corpus* aristotélicien au sens simple d'«amasser», soit du «surplus» (*Parties des animaux* IV 10, 688b26), soit des «fruits» (*Parties des animaux* III 1, 662b8). Dans le chapitre final de l'*Ethique à Nicomaque*, Aristote oppose, sous le même terme (συνάγειν), la collecte brouillonne de lois, telle que la pratiquent les Sophistes (*EN* X 10, 1181a16) à l'inventaire réfléchi qui fonde ses propres théorisations (*EN* X 10, 1181b7—συναγωγή— et 17).

l'indulgence au cours de ce voyage rapide que nous leur ménageons à travers toutes les œuvres de la nature et au cœur de ce qu'a désiré le plus illustre de tous les rois (*Histoire naturelle* VIII 16, 44)⁴». Ainsi s'élabore, pour les siècles à venir, la légende selon laquelle Aristote n'invente pas de lui-même sa zoologie systématique, mais répond à une requête d'Alexandre, lequel lui aurait aussi fourni les moyens d'une enquête aussi exhaustive que possible⁵. Pline idéalise Alexandre en conquérant savant, curieux de tout, digne disciple d'Aristote, dont il exploite l'encyclopédisme et auquel il délègue l'entreprise d'investigation universelle, parallèle à sa propre entreprise de conquête du monde. Roi prestigieux, il ne saurait faire les choses qu'en grand, mobilisant une armée de plusieurs milliers d'informateurs, enrôlés dans toutes les régions du monde connu, de la Grèce et de l'Asie, mis à la disposition du savant, comme les soldats le sont à leur capitaine. Toutes les spécialités professionnelles sont mobilisées : chasseurs, oiseleurs, pêcheurs, éleveurs, pasteurs, apiculteurs, pisciculteurs, oiseliens. Aucune parcelle du sujet ne doit échapper à la connaissance, de même qu'aucune partie du monde ne doit échapper à la conquête. La méthode, c'est l'enquête par tâtonnements (*percontando*), analogue aux sondages à la perche. La masse des cinquante *volumina* fameux (*illa*) dépasse de loin l'ampleur de l'ensemble des traités zoologiques connus. La comparaison, à peine voilée, avec la conquête militaire justifie l'amplification. En abrégant et en complétant l'ensemble des ouvrages, Pline remplit son office

⁴ *Alexandro Magno rege inflammato cupidine animalium naturas noscendi, delegataque hac commentatione Aristoteli, summo in omni doctrina viro aliquot millia hominum in totius Asiae Graeciaeque tractu parere jussa, omnium quos venatus, aucupia, piscatusque alebant, quibusque vivaria, armenta, alvearia, piscinae, avaria in cura erant, ne quid usquam genitum ignoraretur ab eo: quos percontando, quinquaginta ferme volumina illa praeclara de animalibus condidit. Quae a me collecta in artum cum iis quae ignoraverat quaeso ut legentes boni consulant, in universis rerum naturae operibus medioque clarissimi regum omnium desiderio cura nostra breviter peregrinantes* (Pline, *Histoire naturelle* VIII 16, 44). Comme la collection, la collecte encyclopédique s'enrichit sans fin, restant désespérément incomplète et insatisfaisante.

⁵ Elien, *Histoires variées* IV 19, rapporte l'anecdote et le mécénat à Philippe II lui-même.

d'encyclopédiste vulgarisateur⁶. En se réclamant d'Aristote, il valorise son entreprise, capte la bienveillance du lecteur.

Dans aucun des traités de zoologie, Aristote ne dresse un état préliminaire des lieux, contrairement à ce qu'il fait souvent, par exemple, dans la *Physique*, la *Métaphysique*, le *Traité de l'âme* ou dans celui de la *Génération et de la corruption*, alors qu'il ne peut pas ne pas avoir connu ce que Thrasyllle a rangé sous les trois livres démocritéens de *Problèmes sur la vie des animaux*⁷. Il ne développe qu'incidemment une doxographie sur le système nerveux en référence au médecin Syennésis de Chypre, à Diogène d'Apollonie, à Polybe l'hippocratique (*Histoire des animaux* III 2, 511b24-513a15). A trois reprises, il récuse, plus qu'il ne réfute, le médecin Ctésias de Cnide, attaché à la cour du Roi de Perse, Artaxerxès, au Vème siècle avant J.-C., parce qu'il ne peut admettre qu'en se desséchant, le sperme des éléphants devienne semblable à l'ambre (*Histoire des animaux* III 22, 523a27-28, *Génération des animaux* II 2, 736a2-5). Il ne saurait admettre non plus l'existence du "martichore", animal de l'Inde à trois rangées de dents,... et anthropophage (*Histoire des animaux* II 1, 501a25-501b1). Il ne voit pas enfin pourquoi il n'y aurait pas de porcs en Inde, alors que les animaux non sanguins et ceux qui ont des écailles y seraient énormes

⁶ T. Dorandi, "Legere, adnotare, excerpere", *Le stylet et la tablette*, Paris, 2000, p. 27-59, analyse avec acuité le travail de Pline l'Ancien en général.

⁷ Αἰτίαι περὶ ζώων α', β', γ', Diogène Laerce, *Vies et doctrines des philosophes illustres* 9, 47. Aristote critique Démocrite, au passage, en *Histoire des animaux* IX 39, 623a31-34, et réfute l'idée que le fil de l'araignée puisse être une excrétion, plutôt qu'une émanation de corps, analogue à une écorce ou à quelques poils durs. A. Manquat, *Aristote naturaliste*, Paris, 1932, p. 49-82, a recensé les sources que cite Aristote, pêcheurs, chasseurs, vétérinaires, apiculteurs, éleveurs, bergers, laboureurs et voyageurs, etc., sans oublier les "on-dit" anonymes. La glane, bien qu'elle ne soit pas médiocre, reste plutôt décevante, diffuse et partielle. Aristote fait aussi peu et indirectement référence aux régions lointaines, à l'Egypte, à la Libye, à la Méditerranée occidentale (surtout l'Illyrie et l'Italie méridionale), à l'Orient (Anatolie, Perse, Inde). Il connaît et exploite surtout les régions de la mer Egée : Stagire, Athènes, Lesbos, Assos, Chalcis).

(*Histoire des animaux* VIII 28, 606a8-9). Au total, le calcul a été fait avec précision, Aristote ne fait mention que de 511 animaux⁸, compte tenu même des animaux fabuleux tels que la licorne, alors qu'on en dénombre aujourd'hui environ vingt mille⁹.

Ce qui importe pour Aristote ce n'est pas le recensement exhaustif, c'est la classification générique. C'est lui qui formalise la distinction dichotomique entre animaux sanguins (ἔναιμα : oiseaux, poissons, cétacés, quadrupèdes, bipèdes, vertébrés en général) et non sanguins (ἄναιμα : mollusques, crustacés, testacés)¹⁰. Les autres caractéristiques : manières de vivre, activités, caractères, parties diverses, lui permettent simplement de répartir les différents groupes¹¹. Il répertorie autant qu'il lui est possible. Ce qu'il prétend surtout c'est comparer, classer, expliquer. Il ne dresse aucune liste, mais présente une méthode d'étude qu'il veut universelle. Le texte fondamental se lit dans le préambule des *Parties des animaux* (I 1, 639a1-639b10) : "En tout genre d'étude et de recherche méthodique, la plus humble tout comme la plus noble, il semble qu'il y ait deux sortes d'attitudes, dont on peut bien à-propos appeler l'une science de l'objet, l'autre une sorte de culture. Car il appartient à un être cultivé de discerner pertinemment ce que celui qui parle propose de bien à-propos ou non. Nous pensons en effet que l'homme parfaitement cultivé est quelqu'un de ce genre et que la culture, c'est la capacité de faire ce que nous venons de dire, si ce n'est que nous considérons que cet homme (cultivé) est capable de

⁸ A. Manquat, *Aristote naturaliste*, Paris, 1933, p. 99.

⁹ Dans les *Deipnosophistes* d'Athénée IX 13, 398e-f, Larensios regrette de n'avoir pas trouvé mention du tétrax (pourtant connu d'Aristophane, *Oiseaux* 884), dans l'*Histoire des animaux* d'Aristote "qui avait, dit-il, reçu d'Alexandre huit cents talents pour la composer".

¹⁰ Voir, par exemple, *Histoire des animaux* II 15, 505b 26-32 (où la liste des espèces sanguines est détaillée) et *Parties des animaux* IV 5, 678a33-35 : ὅτι γὰρ ἐστὶ τὰ μὲν ἔναιμα τὰ δ' ἄναιμα, ἐν τῷ λόγῳ ἐνυπάρξει τῷ ὀρίζοντι τὴν οὐσίαν αὐτῶν "qu'il y ait une partie des animaux qui soient sanguins et l'autre non sanguins, ce sera inclus dans la définition qui détermine leur essence."

¹¹ Aristote, *Histoire des animaux* I 1, 487a11-14.

quelque critique sur pour ainsi dire tout, à lui seul, mais que l'autre (*scilicet* le savant) ne l'est que sur une question déterminée de la science de la nature. Il se pourrait, en effet, qu'il existe quelqu'un d'autre, disposé de la même façon que celui dont nous venons de parler, mais sur une question partielle.

En conséquence, il faut à l'évidence qu'existent, dans l'étude de la nature, des définitions telles que l'on s'y rapporte pour accepter la façon dont se présente ce que l'on démontre, mise à part la question de savoir comment est la vérité, de telle manière ou de telle autre. Il faut savoir, veux-je dire, s'il faut prendre, par exemple, une seule essence à la fois pour en donner une définition en elle-même, en traitant, par exemple, de la nature de l'homme, du lion, de la vache ou de quelque autre objet, cas par cas, ou bien s'il faut prendre comme fondements les attributs accidentels communs en relation avec quelque chose de commun. Car il existe beaucoup d'attributs identiques pour beaucoup d'espèces différentes entre elles, comme le sommeil, la respiration, la croissance, la décrépitude, la mort et, en outre, tous les autres états et dispositions de même sorte. Il est, en effet, impossible pour le moment d'en traiter de façon claire et bien définie. Mais manifestement, si nous traitons tour à tour de beaucoup de sujets nous dirons souvent les mêmes choses. Car chacun des attributs que nous avons cités s'applique aux chevaux, aux chiens, aux hommes, de sorte que si l'on en traite en fonction de chacun de leurs traits accidentels, on sera contraint de revenir souvent sur les mêmes caractéristiques qui se retrouvent identiques chez des animaux d'espèces différentes, mais qui ne présentent aucune différence.

Il est possible que d'autres attributs aient la même dénomination, quels que soient les sujets auxquels ils se rapportent accidentellement, mais différent par leur différence spécifique, comme, par exemple, la mobilité des animaux ; elle n'apparaît pas d'une seule espèce ; différent en effet, le vol, la nage, la marche, la reptation.

C'est pourquoi il ne faut pas oublier la façon dont il faut pratiquer l'examen, savoir, veux-je dire, s'il faut étudier en termes communs par genre d'abord, puis, plus tard, par cas individuels, ou bien <s'il faut étudier> directement chaque cas particulier. Car, pour le moment, il n'y a rien de déterminé à ce

sujet, pas même ce qui va être dit maintenant, par exemple : faut-il que les naturalistes opèrent, comme les mathématiciens font leurs démonstrations en astrologie, c'est-à-dire qu'après avoir d'abord étudié de cette manière les phénomènes relatifs aux animaux et les parties propres à chacun, ensuite, de cette même manière, ils expliquent le pourquoi et les causes, ou bien < leur faut-il procéder> autrement ¹²?"

¹² Περὶ πᾶσαν θεωρίαν τε καὶ μέθοδον, ὁμοίως ταπεινότεραν τε καὶ τιμιωτέραν, δύο φαίνονται τρόποι τῆς ἕξεως εἶναι, ὧν τὴν μὲν ἐπιστήμην τοῦ πράγματος καλῶς ἔχει προσαγορεύειν, τὴν δ' οἶον παιδείαν τινά. Πεπαιδευμένου γὰρ ἐστὶ κατὰ τρόπον τὸ δύνασθαι κρῖναι εὐστόχως τί καλῶς ἢ μὴ καλῶς ἀποδίδωσιν ὁ λέγων. Τοιοῦτον γὰρ δὴ τινὰ καὶ τὸν ὅλως πεπαιδευμένον οἴομεθ' εἶναι, καὶ τὸ πεπαιδεῦσθαι τὸ δύνασθαι ποιεῖν τὸ εἰρημένον. Πλὴν τοῦτον μὲν περὶ πάντων ὡς εἰπεῖν κριτικόν τινὰ νομίζομεν εἶναι ἕνα τὸν ἀριθμὸν ὄντα, τὸν δὲ περὶ τινος φύσεως ἀφωρισμένης· εἴη γὰρ ἂν τις ἕτερος τὸν αὐτὸν τρόπον τῷ εἰρημένῳ διακείμενος περὶ μόριον.

Ὡστε δῆλον ὅτι καὶ τῆς περὶ φύσιν ἱστορίας δεῖ τινὰς ὑπάρχειν ὄρους τοιούτους πρὸς οὓς ἀναφέρων ἀποδέξεται τὸν τρόπον τῶν δεικνυμένων, χωρὶς τοῦ πῶς ἔχει τάληθές, εἴτε οὕτως εἴτε ἄλλως. Λέγω δ' οἶον πότερον δεῖ λαμβάνοντας μίαν ἐκάστην οὐσίαν περὶ ταύτης διορίζειν καθ' αὐτήν, οἶον περὶ ἀνθρώπου φύσεως ἢ λέοντος ἢ βοῦς ἢ καὶ τινος ἄλλου καθ' ἕκαστον προχειριζομένους, ἢ τὰ κοινῇ συμβεβηκότα πᾶσι κατὰ τι κοινὸν ὑποθεμένους. Πολλὰ γὰρ ὑπάρχει ταῦτά πολλοῖς γένεσιν ἑτέροις οὓσιν ἀλλήλων, οἶον ὕπνος, ἀναπνοή, αὐξήσις, φθίσις, θάνατος, καὶ πρὸς τούτοις ὅσα τοιαῦτα τῶν λειπομένων παθῶν τε καὶ διαθέσεων· ἄδηλον γὰρ καὶ ἀδιόριστόν ἐστι λέγειν νῦν περὶ τούτων. Φανερόν δ' ὅτι καὶ κατὰ μέρος μὲν λέγοντες περὶ πολλῶν ἐροῦμεν πολλάκις ταῦτά· καὶ γὰρ ἵπποις καὶ κυσὶ καὶ ἀνθρώποις ὑπάρχει τῶν εἰρημένων ἕκαστον, ὥστε ἐὰν καθ' ἕκαστον τῶν συμβεβηκότων λέγη τις, πολλάκις ἀναγκασθήσεται περὶ τῶν αὐτῶν λέγειν, ὅσα ταῦτά μὲν ὑπάρχει τοῖς εἴδει διαφέρουσι τῶν ζώων, αὐτὰ δὲ μηδεμίαν ἔχει διαφοράν.

Ἔτερα δὲ ἴσως ἐστὶν οἷς συμβαίνει τὴν μὲν κατηγορίαν ἔχειν τὴν αὐτήν, διαφέρειν δὲ τῇ κατ' εἶδος διαφορᾷ, οἶον ἢ τῶν ζώων πορεία· οὐ γὰρ φαίνεται μία τῷ εἴδει διαφέρειν γὰρ πτησίς καὶ νεῦσις καὶ βάδισις καὶ ἔρψις.

Tout savoir, même le plus modeste, associe observation, empirique aussi bien qu'intellectuelle (θεωρία) et méthode réglée (μέθοδος). La science de l'objet (ἡ ἐπιστήμη τοῦ πράγματος) et la culture (παιδεία) diffèrent si radicalement qu'elles induisent deux aptitudes différentes : l'une permet d'apprécier la pertinence d'une explication proposée sur n'importe quel sujet, l'autre borne sa compétence à un domaine particulier de connaissance. L'homme cultivé sait évaluer les procédures, le savant sait en appliquer une précise et rationnelle à une question précise, tout en sachant lui aussi évaluer la validité des hypothèses et des raisonnements.

Le savant ne collectionne donc pas les faits, il les sélectionne à la fois pour les résoudre et vérifier la valeur des solutions qui lui sont soumises. Il se doit donc de s'en tenir à des principes et des procédures déterminées (δεῖ τινὰς ὑπάρχειν ὅρους). La bonne méthode, ce n'est pas de partir d'une multitude de faits ou d'objets d'études particuliers (μίαν ἐκάστην οὐσίαν... καθ' αὐτήν), épars et répétitifs, mais de fixer préalablement les attributs communs à cette multitude d'objets, pour accidentels qu'ils soient (τὰ κοινῇ συμβεβηκότα πᾶσι κατὰ τι κοινὸν ὑποθεμένου). L'avantage n'est pas tant d'éviter les redites occasionnées par l'étude d'objets hétéroclites, vaguement analogues que d'étudier, dans l'abstrait, la présence, avec ses modalités et ses conséquences, de telle ou telle propriété caractéristique (par

Διὸ δεῖ μὴ διαλεληθέναι πῶς ἐπισκεπτέον, λέγω δὲ πότερον κοινῇ κατὰ γένος πρῶτον, εἶτα ὕστερον περὶ τῶν ἰδίων θεωρητέον, ἢ καθ' ἕκαστον εὐθύς. Νῦν γὰρ οὐ διώριστα περὶ αὐτοῦ οὐδέ γε τὸ νῦν ῥηθησόμενον, οἷον πότερον καθάπερ οἱ μαθηματικοὶ τὰ περὶ τὴν ἀστρολογίαν δεικνύουσιν, οὕτω δεῖ καὶ τὸν φυσικὸν τὰ φαινόμενα πρῶτον τὰ περὶ τὰ ζῶα θεωρήσαντα καὶ τὰ μέρη τὰ περὶ ἕκαστον, ἔπειθ' οὕτω λέγειν τὸ διὰ τί καὶ τὰς αἰτίας, ἢ ἄλλως πως (*Parties des animaux* I 1, 639a1-b10). L'édition savante de référence reste encore celle d'E. Bekker, *Aristotelis, Opera Omnia*, Berlin, 1831-1870, p. 639a1-697b30. On peut lire l'ensemble du texte dans Aristote, *Les parties des animaux*, éd. P. Louis, Paris, CUF, 1956. Voir aussi les commentaires d'I. Düring, *Aristotle's De Partibus Animalium*, Göteborg, 1943, J.-M. Leblond, *Traité sur les parties des animaux*, Livre I, Paris, 1945, D. Balme, *Aristotle, De Partibus Animalium I and De Generatione Animalium I (with Passages from II 1-3)*, Oxford, 1972 (réédition avec un report on recent work and an additional bibliography par A. Gotthelf, 1992).

exemple, la procréation, le sommeil ou le mouvement, etc.), sans oublier que certains attributs peuvent se décliner en espèces multiples (comme le mouvement prend, selon les cas, la forme d'un envol, d'une nage ou d'une reptation). Ces différences spécifiques déterminent l'appartenance à telle ou telle catégorie d'objets (animaux sanguins et non sanguins), en liaison avec telle ou telle partie anatomique (par exemple, les ailes ou les nageoires), telle ou telle fonction (vivipares et ovipares), non sans croisement puisqu'il existe des animaux terrestres ovipares et des animaux marins (la baleine, par exemple) vivipares.

Voilà pourquoi, il est inutile de collectionner ou répertorier systématiquement les objets d'étude (en l'occurrence, les animaux). Ce qu'il faut d'abord, c'est déterminer les principes de classement, les traits communs qui permettent de former des genres, les différences qui permettent de distinguer des espèces, les parties, les fonctions tant communes que spécifiques. Pour ce faire, il n'est pas nécessaire de passer en revue tous les individus, il suffit de déterminer les principales propriétés formelles de chaque genre ou espèce, à partir d'un échantillon bien sélectionné, à partir des individus les plus familiers, les mieux connus, les plus représentatifs.

Voilà pourquoi aussi l'*Histoire des animaux* ne constitue ni un répertoire, ni même une nomenclature des espèces animales. C'est l'exposé d'une classification formelle, fondée sur des critères formels, observés ou conceptuels, internes ou externes, anatomiques ou biologiques, voire physiologiques¹³. L'ouvrage se divise principalement en trois parties : 1. la morphologie (I-IV), 2. les modes de reproduction (V-VII), 3. l'éthologie (VIII-IX)¹⁴, augmentées d'un appendice sur la stérilité humaine. Il s'ouvre sur une classification des animaux fondée sur la morphologie et la biologie comparée (Ia), puis analyse l'anatomie externe de l'homme (Ib), la morphologie externe des vertébrés en général (II), la

¹³ L'édition critique de référence est encore : Aristotelis, *De Animalibus Historia*, ed. L. Dittmeyer, Leipzig, BT, 1907. L'édition française est : Aristote, *Histoire des animaux*, éd. P. Louis, Paris, CUF, 3 volumes, 1964-1969. J. Bertier en a récemment proposé une traduction : Aristote, *Histoire des animaux*, traduction, présentation et note de J. Bertier, Paris, Folio essai, 1994. Voir aussi L. Peck et D. Balme (pour le volume 3), Aristotle, *Historia Animalium*, Cambridge Mass. & London, Loeb, 1965-1991, avec de copieuses introductions et annotations additionnelles.

¹⁴ Le livre VII renferme l'ébauche d'un traité de médecine vétérinaire (603a50-605b6).

morphologie des organes reproducteurs de tous les animaux (IIIa), l'anatomie en général des parties homéomères : veines, nerfs, fibres, os, peau, muscles, etc. (IIIb), l'anatomie externe des invertébrés (IVa), les organes des sens et leurs fonctions, la voix et le sommeil, les différences sexuelles (IVb), les modes de la génération des animaux en général (V), la reproduction des vertébrés (VI), la reproduction de l'homme (VII), les comportements et les modes de vie des animaux (VIII), les caractères des animaux (IX) ; un appendice sur la stérilité de l'homme clôt l'ouvrage (X, faisant plutôt suite à VII)¹⁵.

Il serait trop long de citer intégralement et de commenter l'ensemble du préambule général (486a5-491a6). On peut toutefois en dégager les lignes de force. D'emblée, Aristote fonde son enquête et sa classification sur la distinction, chez tous les animaux, entre les parties simples (ἄσύνθετα), qui se divisent elles-mêmes en diverses sous-parties homéomères, (ὁμοιομέρη : le sang, les chairs, etc.) ou, si l'on préfère, homogènes, et les parties composées (σύνθετα), elles-mêmes subdivisées en parties anhoméomères (ἀνομοιομέρη : les membres et les organes) ou, si l'on préfère, dissemblables, constituées par la combinaison de parties homéomères (chairs, os, sang, etc., selon les cas et les espèces), distribuées spécifiquement dans chaque organe, qu'il soit externe (la tête, les bras, etc.) ou interne (l'estomac, le cerveau, etc.). L'intérêt de ces doubles distinctions, c'est qu'elles permettent de caractériser des ressemblances ou des analogies et de déterminer des différences : le nez de l'homme ressemble à celui de tout autre homme, mais diffère de celui du cheval (lequel pourtant remplit la

¹⁵ L'ordre des livres a varié au cours des siècles. Le livre X est considéré par certains comme inauthentique : Camus (*Histoire des animaux d'Aristote*, Paris, 1783), ne l'a pas traduit en français. D'Arcy Wentworth Thompson l'exclut de sa traduction, dans *The Works of Aristotle Translated into English*, under the Editorship of J.A. Smith et W.D. Ross, IV, *Historia Animalium*, Oxford, 1910. J. Barnes en insère une traduction de son cru dans la reprise qu'il fait de l'œuvre de Smith-Ross : *The complete Works of Aristotle. The Revised Oxford Translation*, Princeton, 1984, p. 984-993. Le livre VII aussi a été considéré comme inauthentique, "indigne d'Aristote". D. Balme, *Aristotle, Historia Animalium*, volume 3, Cambridge Mass. & London, Loeb, 1991 (préparé pour la publication par A. Gotthelf), examine la question de l'authenticité des livres VII-X, dans son introduction.

même fonction). Ces ressemblances et ces différences permettent d'établir, sur la base d'une collecte ouverte d'exemples et d'informations, des ensembles génériques, larges ou restreints, selon que l'on retient des critères extensifs ou réduits. Le défaut autant que la présence sert de critère. Ainsi s'explique la division des animaux en deux classes primordiales : les sanguins (ἔναιμα) et les non sanguins (ἄναιμα). Les termes de genre et d'espèce, employés de manière flexible et même variable selon les contextes, ne font pas référence à la génétique, mais à la classification logique applicable à toutes les questions : l'ensemble des poissons ou des oiseaux appartiennent aux mêmes genres, inclus dans le grand genre des sanguins avec les cétacés et les quadrupèdes, tandis que les mollusques, les crustacés, les testacés et les insectes appartiennent au grand genre des non sanguins. Pour sanguin qu'il soit, l'homme se classe spécifiquement à part, ne serait-ce que parce qu'il est supposé doué de raison (ce qu'Aristote sous-entend, bien qu'il ne l'explique pas, en 490B7-19). Chaque genre, comme il se doit, se subdivise en espèces, par le moyen de différences spécifiques : il existe des animaux à chair molle, d'autres à chair ferme. Ici encore, l'analogie suscite des rapprochements et des différenciations : ce que la plume est à l'oiseau, l'écaille l'est au poisson. L'os peut se comparer à l'arête, l'ongle au sabot.

Toutes les autres différences, fondées sur les modes de vie, les caractères ou les mœurs, les comportements (κατὰ τοὺς βίους καὶ τὰ ἦθη καὶ τὰς πράξεις) produisent de nouvelles spécificités : selon les lieux de leur vie, les animaux sont aquatiques ou terrestres, ou même amphibies. Parmi les animaux terrestres, les uns respirent, les autres, les insectes, n'absorbent pas d'air. Certains sont grégaires, d'autres solitaires. Certains sont carnivores, d'autres carophages (Aristote préfère cette caractérisation par la consommation générale de produits végétaux, plutôt que la dénomination plus restrictive de herbivores) ou omnivores. Les uns sont doux, comme le bœuf, d'autres impétueux et obstinés, comme le sanglier, d'autres sont prudents et timorés, comme le cerf. Chaque fois, pour éviter la dichotomie, trop marquée d'orthodoxie platonicienne, Aristote cite trois paradigmes. Il omet de donner des exemples de comportements, trop proches sans doute des exemples du caractère, pour passer directement aux organes, notamment ceux de la nutrition et de la reproduction, qui fondent la différence entre ovipares et vivipares, puis aux modes de locomotion, notant au passage, caractéristique commune, que tout ce qui se meut a besoin d'au moins quatre points d'appui. Les

genres ou les espèces se croisent, selon que l'on privilégie ou retient tel ou tel critère : comme tous les serpents, la vipère est apode, mais, alors que les autres sont ovipares, elle est vivipare.

Toute cette esquisse préliminaire, à la fois subtile et vive, rigoureuse et nuancée, montre que l'important, ce n'est pas de fixer une nomenclature *ne varietur*, mais de rendre compte de ce que l'on étudie, en l'occurrence le vivant, dans toute sa diversité, sans le travestir, ni rien omettre pour déconcertant que ce soit. Elle se conclut sur un discours de la méthode : "nous avons désormais dit ce que nous avons à dire de la façon dont l'avons dit, comme en esquisse, pour donner un avant-goût de ce qu'il faut étudier, de ce qui doit être l'objet de l'étude ; nous parlerons avec précision par la suite, afin d'abord de comprendre les différences effectives et les attributs qui s'ensuivent pour toutes. Après cela nous nous efforcerons de découvrir les causes de tout cela. Car c'est ainsi qu'il est naturel de se forger sa méthode, une fois que l'enquête sur chaque sujet est effective. C'est à partir de là que deviennent évidents ce sur quoi il faut que porte la démonstration et ce sur quoi elle se fonde.

Il faut aussi comprendre les parties dont sont constitués les êtres vivants. Car c'est en fonction de celles-ci que diffèrent surtout et d'abord les êtres vivants dans leur entier, soit qu'ils aient telles parties et n'aient pas telles autres, soient qu'elles diffèrent par la position et par l'agencement, soit en fonction des différences que nous avons nommées auparavant : par la forme, par l'excès, par l'analogie, par la contrariété des états.

Et il faut d'abord comprendre les parties de l'homme ; de même, en effet, que tout un chacun évalue les monnaies en rapport avec celle qu'il connaît le mieux, de même en va-t-il dans les autres domaines : l'homme nous est nécessairement le mieux connu des êtres vivants. Ses parties ne sont pas dissimulées à nos sens. Toutefois, pour ne pas laisser de lacune par la suite et pour associer le raisonnement à la sensation, il faut d'abord traiter des parties organiques, puis des homéomères (*Histoire des animaux* I 6, 491a6-26)¹⁶."

¹⁶ Ταῦτα μὲν οὖν τοῦτον τὸν τρόπον εἴρηται νῦν ὡς ἐν τύπῳ, γεύματος χάριν περὶ ὄσων καὶ ὄσα θεωρητέον δι' ἀκριβείας δ' ὕστερον ἐροῦμεν, ἵνα πρῶτον τὰς ὑπαρχούσας διαφορὰς καὶ τὰ συρβεβηκότα

La brachylogie et les ellipses d'Aristote peuvent désemparer. Le propos est clair : la synthèse préliminaire a pour fonction de fixer les limites de l'étude, son domaine ou ses sujets (περὶ ὅσων), son ou ses objets précis (περὶ ὅσα θεωρετέον), c'est-à-dire les parties, les attributs, les fonctions. L'enquête se doit d'être d'abord phénoménologique. Ensuite seulement vient le plus important ou, si l'on veut, le plus conforme à la nature : l'explication des causes, laquelle, dévoilant les enchaînements nécessaires et universels, forme authentiquement la science. Cette opération méthodique ne succède pas à une enquête achevée, elle s'ajoute à une enquête détaillée existante (ὑπαρχούσης τῆς ἱστορίας τῆς περὶ ἕκαστον). Elle la parfait. L'objet des questions, les bases des démonstrations en deviennent absolument évidents.

Si l'enquête de détail doit commencer avant toute tentative d'explication, c'est parce que les différences d'ensemble prennent leur origine principale (μάλιστα καὶ πρῶτα) dans les parties, même les plus humbles ou les plus secrètes ou anodines. Celles-ci fondent l'appréciation d'analogie ou de

πασι λαμβάνωμεν. Μετὰ δὲ τοῦτο τὰς αἰτίας τούτων πειρατέον εὐρεῖν. Οὕτω γὰρ κατὰ φύσιν ἐστὶ ποιεῖσθαι τὴν μέθοδον, ὑπαρχούσης τῆς ἱστορίας τῆς περὶ ἕκαστον· περὶ ὧν τε γὰρ καὶ ἐξ ὧν εἶναι δεῖ τὴν ἀπόδειξιν, ἐκ τούτων γίνεται φανερόν.

Ληπτέον δὲ πρῶτον τὰ μέρη τῶν ζώων ἐξ ὧν συνέστηκεν. Κατὰ γὰρ ταῦτα μάλιστα καὶ πρῶτα διαφέρει καὶ τὰ ὅλα, ἢ τῶ τὰ μὲν ἔχειν τὰ δὲ μὴ ἔχειν, ἢ τῆ θέσει καὶ τῆ τάξει, ἢ καὶ κατὰ τὰς εἰρημένας πρότερον διαφοράς, εἶδει καὶ ὑπεροχῆ καὶ ἀναλογίᾳ καὶ τῶν παθημάτων ἐναντιότητι.

Πρῶτον δὲ τὰ τοῦ ἀνθρώπου μέρη ληπτέον· ὥσπερ γὰρ τὰ νομίματα πρὸς τὸ αὐτοῖς ἕκαστοι γνωριμώτατον δοκιμάζουσιν, οὕτω δὴ καὶ ἐν τοῖς ἄλλοις ὁ δ' ἄνθρωπος τῶν ζώων γνωριμώτατον ἡμῖν ἐξ ἀνάγκης ἐστίν. Τῆ μὲν οὖν αἰσθήσει οὐκ ἄδηλα τὰ μόρια· ὅμως δ' ἔνεκεν τοῦ μὴ παραλιπεῖν τε τὸ ἐφεξῆς καὶ τοῦ λόγον ἔχειν μετὰ τῆς αἰσθήσεως, λεκτέον τὰ μέρη πρῶτον μὲν τὰ ὀργανικά, εἶτα τὰ ὁμοιομερῆ (*Histoire des animaux*, I 6, 491a6-26).

contrariété, que ce soit topologiquement, formellement, quantitativement (ὑπεροχῆ)¹⁷ ou qualitativement (τῶν παθημάτων ἐναντιότητι), laquelle permet la synthèse, la caractérisation et la classification.

Si l'homme s'offre comme objet d'étude primordial, et même de référence, ce n'est pas en raison de son éminente dignité supposée, c'est parce qu'il est l'animal le plus familier pour l'enquêteur. La proximité favorise l'expérience ou la simple perception (αἴσθησις), indispensable à toute connaissance, mais seulement préalable. Il faut y associer le raisonnement discursif (λόγος), par qui se fonde infailliblement une science universelle. C'est aussi la disponibilité plus évidente qui impose que l'on commence l'enquête par les parties organiquement composées, c'est-à-dire les anhoméomères, plus aisément identifiables et observables.

Au total, si Aristote, tel un collectionneur, vise à l'exhaustivité (ἔνεκεν τοῦ μὴ παραλιπεῖν), ce n'est pas pour satisfaire quelque insatiable avidité, c'est pour ne négliger aucune explication. Du fait d'un intérêt avéré d'Aristote pour les sciences naturelles, mais aussi en raison des hasards de l'information, de la mise en forme, de la transmission des résultats au cours des siècles, voire de leur amplification, de leur amputation ou de leurs modifications, la zoologie offre, dans le *Corpus* aristotélicien, l'exemple le plus significatif d'une collecte systématique d'informations et d'une mise en ordre rationnelle. La botanique, la géologie, l'ethnologie ou la politologie auraient pu remplir le même office. Mais les résultats attribués, sur ces questions, à Aristote, parfois de manière erronée, sont moins amples. Dans tous les domaines d'investigation, la collecte d'objets et d'informations reste en permanence ouverte. Mais ce qui importe, finalement et principalement, ce n'est pas la recension ou le catalogue, c'est l'ordre des raisons.

Didier Pralon

¹⁷ Plusieurs des termes employés ici appartiennent à la doxographie aristotélicienne de Démocrite. Mais c'est là l'objet d'une autre étude possible.